



**rtm**  
Région Rhône-Alpes  
Comune de LANS-EN-VERCORS  
**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES**  
**ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE PLAN NORD (sur fond cadastral)**

**LÉGENDE:**

<b>Niveau de restriction:</b>	<b>Niveau de risque:</b>
Zonage rouge (inconstructibles)	Niveau de risque 1 (Zones à haut niveau de danger)
Zonage bleu (constructibles sous conditions)	Niveau de risque 2 (Zones à risque modéré)
Zonage blanc (constructibles sous conditions particulières)	Niveau de risque 3 (Zones à faible niveau de danger)

Pour les renseignements sur l'état de type plan cadastre, voir l'article 12300  
Chaque zone est définie par des limites géométriques précises  
Le plan de prévention des risques naturels prévisibles a pour objet de définir les zones à risque et de réglementer l'usage des sols dans ces zones à risque.  
Le plan de prévention des risques naturels prévisibles est un document d'urbanisme qui définit les zones à risque et les zones à protéger.

Révisions: RTM, B6 et V8 | Version de janvier 2012 | Echelle : 1/5 000



Vu, pour être annexé à  
l'arrêté du 20/09/13  
n° 2013263-0010

Pour le Préfet  
par délégation

Le Directeur Départemental,  
*Courras*

Ce plan ANNULE et REMPLACE  
le document initial du PPR approuvé  
le 16 août 2011

